



DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE AU COURS DU MOIS D'AVRIL 2025

Une fille violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2025 indique qu'en date du 25 mars 2025, sur la colline Gashasha, zone Kigwena, commune et province Rumonge, Merveille Niyera, âgé de 17 ans a été violée par Bizoba Jean Marie. Selon des témoins, le présumé auteur, un jeune Imbonerakure du parti au pouvoir sur cette colline a pris par force la jeune fille qui se trouvait dans un champ de manioc puis l'a violée. La fille qui criait au secours a été secourue par des veilleurs des palmerais. Ce jeune homme a été arrêté le même jour par la police de Rumonge, a été détenu au cachot de la police à Rumonge. La Victime a été référée au centre Humura dans la commune Rumonge.

Une fille violée en commune et province Muyinga

En date du 9 mars 2025, à l'hôtel Hope 2, commune et province Muyinga, Gateka Nicole a échappé de justesse à un viol par le responsable des Imbonerakure en province Buhumuza, Shabani Nimubona. Selon des témoins oculaires de la localité, en date du 28 Mars 2025, Shabani Nimubona s'est rendu à cet hôtel avec un autre homme et ont été accueillis et servi par Nicole sans rien d'anormale. En date du 29 mars 2025, Shabani Nimubona est revenu seul à l'hôtel dans sa voiture à vitre teintées et a demandé aux agents de la sécurité si la fille Tutsi originaire de Bururi qui travaille à cet hôtel était au service. Il leurs a intimidé de l'appeler et l'a contrainte Nicol d'entrer dans le véhicule où se trouvait Shabani. Shabani a commencé à la toucher à ses parties intimes et lui ordonnant d'enlever le pantalon qu'elle portait. Nicole lui a dit de lui accorder du temps pour aller se préparer et s'est enfermée dans la chambre puis alerté son patron qui est venu la récupérer dans sa voiture puis la faire sortir pour la cacher dans un endroit secret. Jusqu'en date du 4 avril 2025, Shabani Nimubona passait chaque jour à cet hôtel pour voir si elle est revenue. Nicole Gateka et sa famille se trouvent dans une grande peur et craignent son enlèvement et disparition forcée.

Une fillette violée en commune Mukike, province Bujumbura

En date du 25 mars 2025, L.B.I, fillette âgée de 3 ans et 2 mois, a été violé par Willy Irangabiye, domestique, âgé de 32 ans, sur la colline Ruzibazi, commune Mukike, province Bujumbura. Selon les informations recueillies, le présumé auteur aurait profité de l'absence des parents de la victime pour violer la victime au domicile familial. L'agresseur aurait d'abord introduit son doigt dans les parties génitales de la fillette avant de la violer. Des examens médicaux ont confirmé les sévices subis par la victime. À leur retour, les parents de la victime ont été alertés par les pleurs de leur enfant et ont immédiatement saisi la justice. Le présumé auteur a été arrêté et placé en détention au parquet de Bujumbura.

Une fille violée en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 avril 2025 indique qu'en date du 21 mars 2025, C., une fillette âgée de 9 ans a été violée par Richard, un jeune Imbonerakure, son voisin de la colline Buheka en commune Nyanza-lac, province Makamba. Selon les voisins, depuis cette période cette mineure qui a un père handicapé mental n'a pas été soignée et souffre actuellement de maladies génitales avec des écoulements au niveau du sexe. Les responsables administratifs à la base auraient intimidé la famille, lui exigeant de ne pas dénoncer l'auteur qui est membre de la ligue des jeunes Imbonerakure de la sous colline Maramvya de la commune Nyanza-lac, province Makamba. Les responsables pointés du doigt sont le chef de la sous-colline Maramvya nommé Niyukuri et le chef de colline Buheka, célestin Bukuru. Malgré le plaidoyer des voisins, le présumé violeur n'a pas été inquiété mais il aurait par après esquivé sur révélation de ces autorités. Sa mère démunie de tout moyen financier pleure chaque fois que les voisins lui demandent le cas de sa fillette. Des méthodes traditionnelles de guérison auraient été utilisées pour soigner la victime.

Une fille violée en commune et province Rumonge

En date du 12 avril 2025, au quartier swahili dans la ville de Rumonge vers 16heures, G. N, âgée de 16 ans, écolière de la 9^{ème} année a été violée par Innocent Sabushimike avec menace d'être tuée. Selon des voisins, le présumé auteur est un jeune Imbonerakure du parti CNDD-FDD. Il a conduit la jeune fille dans sa maison avant de la menacer de la tuer si elle criait mais la fille a crié secours au moment des faits. Les voisins sont intervenus et le jeune Imbonerakure a été arrêté. Il a été détenu au cachot du commissariat provincial de la police à Rumonge. La victime quant à elle a été conduite au centre Humura de Mutambara où elle a été hospitalisée pour avoir une prise en charge médicale et psychologique.

Une écolière violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 avril 2025 indique qu'en date du 28 février 2025, sur la colline Kizuka, commune et province Rumonge, C. I, âgée de 17ans, écolière à l'ECOFO Nyamibu, a été victime de viol commis par Bikorimana Arsène, âgé de 22ans, pêcheur. Arsène avait rencontré la victime dans la brousse quand elle allait chercher du bois de chauffage. Comme ils se connaissaient, Arsène l'avait intimidée de ne rien dévoiler faute de quoi elle sera

éliminée. C'est ainsi que la fille a dévoilé le secret plus tard, en date du 9 avril 2025 avec une grossesse non désirée d'un mois.

Le présumé auteur, qui reconnaît les charges, a été incarcéré au cachot du commissariat de Rumonge. La victime a été conduite au centre Humura puis à l'hôpital de Rumonge pour la prise en charge médicale.

Une femme blessée en commune Mpanda, province Bubanza

Dans la nuit du 11 avril 2025, sur la colline Murengeza, zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, Estella Ndayikeza a été blessée à coups de machette par son mari nommé Déogratias Ndayisenga. Selon des témoins de la localité, cette femme a été accusée par son époux de lui offrir de la nourriture tardivement. Selon les mêmes témoins, la victime a été conduite à l'hôpital de Mpanda pour bénéficier des soins et le présumé auteur du crime est entre les mains de la police judiciaire pour être interrogé.

Une femme battue en commune Tangala, province Ngozi

Dans la nuit du 6 au 7 avril 2025, sur la colline Kigomero, commune Tangara, province de Ngozi, Nabigo Roselyne, âgée de 25 ans a été battue par son mari Ndimurwanko Elias, âgé de 32 ans suite à un malentendu. Selon des témoins de la localité, Elias est rentré ivre et a accusé à tort son épouse Nabigo Roselyne de manque de respect à son égard et de prostitution. Le lendemain la victime s'est rendue à l'hôpital de Musenyi pour se faire soigner et le tortionnaire a été arrêté et incarcéré au cachot de la police à Musenyi.

Tentative de viol en commune et province Rumonge

En date du 23 avril 2025, vers 14heures, sur la colline Nyakuguma, zone Kirwena en commune et province Rumonge, la nommée Niyompundu, âgée de 12 ans, a été harcelée et faillie être violée par un homme non identifié. Selon des témoins, la victime était allée chercher du bois de chauffage et a rencontré un inconnu qui a essayé de la violer, heureusement qu'elle a crié au secours et les passants ont intervenu. Malheureusement l'auteur a pris fuite sans être identifié. Signalons que l'enfant était orpheline de père et de mère et est victime de maltraitance commise par sa marâtre. La survivante n'a reçu aucune prise en charge.

LIGUE ITEKA